

REUNION DE COMMISSION CONSULTATIVE

Relevé de conclusions

Commission consultative 2A (Est Lot-et-Garonne)
16 Juin 2009 – Préfecture – Agen

Réf. Document :	GPSO-09-ARC-2-CRT-0805
Vu par :	Le Préfet du Lot-et-Garonne
Validé le 30 septembre 2009 par :	Les membres de la commission consultative

Synthèse des échanges	Avis de la commission consultative
Présentation des services et fonctionnalités : <ul style="list-style-type: none"> - mixité SR-GV - mixité fret 	<p>Pas de remarques de la part des élus.</p> <p>La commission consultative émet un avis favorable sur l'objectif de faire arrêter les caractéristiques des SR-GV et de la mixité fret par le comité de pilotage de fin 2009. La commission consultative souhaite qu'un éclairage sur l'impact économique des mixités soit présenté comme élément de décision pour la fin de l'année. La commission souhaite que les hypothèses d'étude intègrent une halte « Val d'Albret ».</p> <p>Le représentant du Conseil Régional d'Aquitaine informe la commission que le CRA a l'intention de se proposer en tant qu'Autorité Organisatrice de Transport pour le SR-GV sur les GPSO en Aquitaine.</p>
Présentation des études sur la desserte de l'agglomération d'Agen.	<p>La commission souhaite que l'étude de la desserte d'Agen soit poursuivie dans la direction proposée par RFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faisabilité d'une desserte ferroviaire des gares nouvelles ; - approfondissement de la détermination des coûts de chaque solution en considérant simultanément la localisation de la

	gare et le fuseau de 1000 m associé.
Présentation de la méthode d'analyse des enjeux environnementaux	La commission émet un avis favorable sur le calendrier et les principes méthodologiques présentés
Proposition de RFF de participer à des réunions de travail avec les élus et le bureau d'étude retenu par RFF par regroupement de communes.	Avis favorable. Les élus invitent RFF à venir sur leur territoire afin d'établir un état des lieux fidèle à la réalité.
Proposition d'un calendrier de travail dont les échéances sont : <ul style="list-style-type: none">- commission consultative durant la première quinzaine de septembre 2009 pour formuler un avis sur l'état des lieux des enjeux issu des groupes de travail et sur la définition des critères élaborée par les groupes de travail- commission consultative durant la première quinzaine de novembre 2009 pour formuler un avis sur la définition des services et fonctionnalités et sur le choix du fuseau de 1000 m environ, en perspective de la tenue de COTER et COPIL au mois de décembre.	Avis favorable.